

Paris, le 5 novembre 2015 – 19h

Acquisition par Northwood Investors d'une participation majoritaire dans CeGeREAL

- Northwood Investors a acquis la participation de 59,78% dans CeGeREAL détenue par Commerz Real (agissant pour le compte du fonds HausInvest).
- Cette acquisition s'accompagne de la cooptation de cinq nouveaux administrateurs et de la nomination d'un nouveau Directeur Général Délégué.

Northwood Investors LLC ("Northwood") a acquis ce jour la participation de 59,78% dans CeGeREAL détenue par Commerz Real (agissant pour le compte du fonds HausInvest) à un prix de 35,62 euros par action. Comme indiqué le 25 septembre dernier, ce prix fera l'objet d'ajustements usuels sur la base des comptes à la date de réalisation de l'acquisition.

Cette acquisition s'accompagne de la cooptation de John Kukral, fondateur de Northwood, Khaled Kudsi, Jérôme Anselme, Sophie Kramer et Erin Cannata en tant qu'administrateurs en remplacement de Commerz Real et de ses représentants. La direction générale de CeGeREAL restera assurée par Raphaël Tréguier, épaulé par Jérôme Anselme, nouveau Directeur Général Délégué.

Le Conseil d'administration se réunira dans les prochaines semaines afin d'étudier les modalités de mise en œuvre de la stratégie de développement de CeGeREAL que Northwood a l'intention de poursuivre (et notamment les modifications à apporter au contrat d'*asset management*, l'adoption d'une organisation adaptée aux ambitions de croissance et l'optimisation de la structure financière de la société).

Conformément à la réglementation applicable et après la détermination définitive du prix d'acquisition, Northwood déposera une offre publique sur les actions de CeGeREAL à un prix égal au prix définitif d'acquisition du bloc. Ce dépôt devrait intervenir avant la fin de l'année. Sous réserve de la décision de l'Autorité des marchés financiers, l'offre devrait être ouverte au cours du mois de janvier 2016.

* * *

A propos de CeGeREAL

Créé en 2006, CeGeREAL est un groupe d'immobilier commercial spécialisé dans les bureaux au sein du Grand Paris. La valeur globale du portefeuille établie par la société d'évaluation indépendante DTZ Eurexi a été estimée au 30 septembre 2015 à 984 millions d'euros (droits inclus).

A ce jour, la société est la première foncière française ayant un patrimoine entièrement certifié d'un point de vue environnemental (HQE et BREEAM niveau « Très bon », Management niveau « Excellent ») et bénéficie de la notation Green Star dans le benchmark international GRESB.

CeGeREAL est une SIIC cotée sur le Compartiment B d'Euronext Paris (ISIN : FR0010309096) depuis 2006. Sa capitalisation boursière est de 468 millions d'euros au 5 novembre 2015.

www.cegereal.com

Contact presse

Aliénor Miens / 01 53 32 84 77
alienor.miens@citigate.fr

Relation investisseurs

Raphaël Tréguier / 01 42 25 76 36
raphael.treguier@cegereal.com

A propos de Northwood

Northwood est un fonds de gestion et d'investissement immobilier, avec plus de 150 salariés dans le monde et des actifs sous gestion d'environ 8 milliards de dollars. Northwood met en œuvre une stratégie d'investissement axée sur la création de valeur à long terme et privilégiant des villes clés, notamment New York, Los Angeles, San Francisco, Londres et Paris. Northwood possède et gère actuellement un portefeuille diversifié d'actifs immobiliers dans le monde entier, incluant l'immobilier de bureaux, l'immobilier commercial, résidentiel, industriel et hôtelier.

Pour de plus amples informations sur Northwood, visitez : www.northwoodinvestors.com

Contact

Michael P. Sullivan / +1 303 293 7147
msullivan@northwoodinvestors.com

Avertissement :

Ce communiqué ne constitue pas et ne doit pas être considéré comme une offre publique d'acquisition de titres CeGeREAL par Northwood Investors LLC. En application de la réglementation, le projet d'offre publique qui sera déposée par Northwood Investors LLC sera soumis à l'examen et au visa de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Les termes et conditions applicables à l'offre seront ceux figurant dans la note d'opération qui sera visée par l'AMF. L'offre ne pourra être ouverte qu'une fois déclarée conforme par l'AMF et après diffusion de l'ensemble de la documentation relative à l'offre.

Ce communiqué n'est pas destiné à être diffusé hors de France.